

Rapports du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada

## Stratégie canadienne sur les minéraux critiques

### Rapport 6



Rapport de l'auditeur  
indépendant | 2024



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

## Rapport d'audit de performance

Le présent rapport fait état des résultats d'un audit de performance réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) en vertu de la [Loi sur le vérificateur général](#).

Un audit de performance est une évaluation indépendante, objective et systématique de la façon dont le gouvernement gère ses activités et ses ressources et assume ses responsabilités. Les sujets des audits sont choisis en fonction de leur importance. Dans le cadre d'un audit de performance, le BVG peut faire des observations sur le mode de mise en œuvre d'une politique, mais pas sur le bien-fondé de celle-ci.

Les audits de performance sont planifiés, réalisés et présentés conformément aux normes professionnelles d'audit et aux politiques du BVG. Ils sont effectués par des auditrices compétentes et des auditeurs compétents qui :

- établissent les objectifs de l'audit et les critères d'évaluation de la performance;
- recueillent les éléments probants nécessaires pour évaluer la performance en fonction des critères;
- communiquent les constatations positives et négatives;
- tirent une conclusion en regard des objectifs de l'audit;
- formulent des recommandations en vue d'apporter des améliorations s'il y a des écarts importants entre les critères et la performance évaluée.

Les audits de performance favorisent une fonction publique soucieuse de l'éthique et efficace, et un gouvernement responsable qui rend des comptes au Parlement et à la population canadienne.

La publication est également diffusée sur notre site Web à l'adresse [www.oag-bvg.gc.ca](http://www.oag-bvg.gc.ca).

*This publication is also available in English.*

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vérificatrice générale du Canada, 2024

Les icônes des objectifs de développement durable des Nations Unies sont utilisées avec leur permission.

Le contenu de cette publication n'a pas été approuvé par les Nations Unies et ne reflète pas le point de vue des Nations Unies ou de ses représentantes et représentants.

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

N° de catalogue FA1-26/2024-1-6F-PDF

ISBN 978-0-660-73752-2

ISSN 2561-1828

Photo de la page couverture : EB Adventure Photography/Shutterstock.com

# Survol



## Message général

Dans l'ensemble, Ressources naturelles Canada n'avait pas de structure de gouvernance assez solide ni d'analyse des risques rigoureuse et n'avait pas non plus procédé à une évaluation suffisante des incidences environnementales et climatiques de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques pour appuyer la réalisation des objectifs de la Stratégie consistant à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et à promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement.

Il est essentiel d'accroître de manière considérable l'approvisionnement en minéraux critiques pour produire les technologies qui appuient la transition vers une économie carboneutre, comme les batteries pour véhicules électriques, les éoliennes et les panneaux solaires. Toutefois, Ressources naturelles Canada n'avait pas effectué d'analyse suffisante pour mesurer les avantages de l'accroissement de l'approvisionnement du Canada en minéraux critiques par rapport aux risques et aux effets attendus sur le climat et l'environnement. Le Ministère n'a pas non plus de processus pour assurer un suivi et une surveillance à l'égard des risques afin de déterminer l'efficacité des mesures d'atténuation prises tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie.

Ressources naturelles Canada avait consulté les peuples autochtones dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie, et il avait commencé les travaux de préparation d'un plan de consultation des Autochtones sur des programmes dirigés par le Ministère visant les minéraux critiques.

Pour aller de l'avant, Ressources naturelles Canada devra consolider l'information et évaluer pleinement les risques et les répercussions de la Stratégie afin de pouvoir repérer et surveiller ces répercussions de sorte à optimiser les avantages de la Stratégie tout en réduisant le plus possible les effets néfastes découlant de la hausse des activités minières. Cette hausse entraînera des effets néfastes sur l'environnement et fera augmenter les émissions de gaz à effet de serre, ce qui pourrait compromettre la capacité du Canada à honorer ses engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, de biodiversité et de réconciliation avec les peuples autochtones. Si les risques ne sont pas recensés et gérés de manière efficace, les progrès technologiques réalisés en faveur de la transition vers une économie carboneutre pourraient être annulés par les effets néfastes sur le climat, l'environnement, la biodiversité et les générations futures.

## Principales constatations et données clés



- En 2022, jusqu'à 3,8 milliards de dollars sur 8 ans ont été accordés dans le budget fédéral pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. La Stratégie a pour vision de stimuler l'offre en minéraux critiques provenant de sources responsables et d'appuyer le développement de chaînes de valeur tant au Canada que sur le plan international pour parvenir à une économie verte et numérique.
- Il existe un risque que l'augmentation des activités minières entraîne des effets négatifs sur le climat, l'environnement et la biodiversité. En particulier, les dommages aux puits de carbone mondialement significatifs du Canada, tels que les forêts, les zones humides et les tourbières, pourraient libérer du carbone supplémentaire et éliminer ou réduire leur potentiel de captage du dioxyde de carbone de l'atmosphère.
- De nombreux minéraux critiques se trouvent dans des régions qui comptent aussi des collectivités autochtones, lesquelles ont été affectées et continuent d'être affectées par les activités minières.
- À moins qu'elle ne soit renforcée, il est peu probable que l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques de Ressources naturelles Canada permette de brosser un tableau exhaustif des régions où les occasions d'exploitation de minéraux critiques représentent le plus d'avantages possibles et le moins d'effets environnementaux et sociaux.

Les [Recommandations et réponses](#) se trouvent à la fin du présent rapport.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>Objet de l'audit</b> .....	<b>6</b>
<b>Constatations et recommandations</b>	<b>8</b>
<b>Ressources naturelles Canada n'avait pas pleinement défini les risques et les mesures d'atténuation pour l'atteinte des objectifs liés au climat et à l'environnement et pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones</b> .....	<b>8</b>
Absence de détermination des répercussions environnementales et climatiques de la Stratégie ainsi que de sa contribution aux engagements du Canada en matière d'environnement .....	9
Lacunes dans la gestion des risques liés aux objectifs de promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement, et de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones .....	11
Cibles et indicateurs de rendement incomplets pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs liés au climat et à l'environnement et la réconciliation avec les peuples autochtones .....	13
Le risque que l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques ne parvienne pas à atteindre les engagements clés .....	16
<b>La structure de gouvernance n'avait pas facilité l'adoption d'une approche consolidée pour la prise de décisions concernant les objectifs liés au climat et à l'environnement et pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones</b> .....	<b>20</b>
Discussions limitées sur les renseignements consolidés concernant les risques pour l'atteinte des objectifs de la Stratégie.....	21
Des efforts déployés pour obtenir les commentaires des groupes autochtones lors de l'élaboration de la Stratégie, mais aucun plan de mobilisation en continu.....	25

<b>Conclusion</b>	<b>26</b>
<b>À propos de l'audit</b>	<b>28</b>
<b>Recommandations et réponses</b>	<b>32</b>

# Introduction

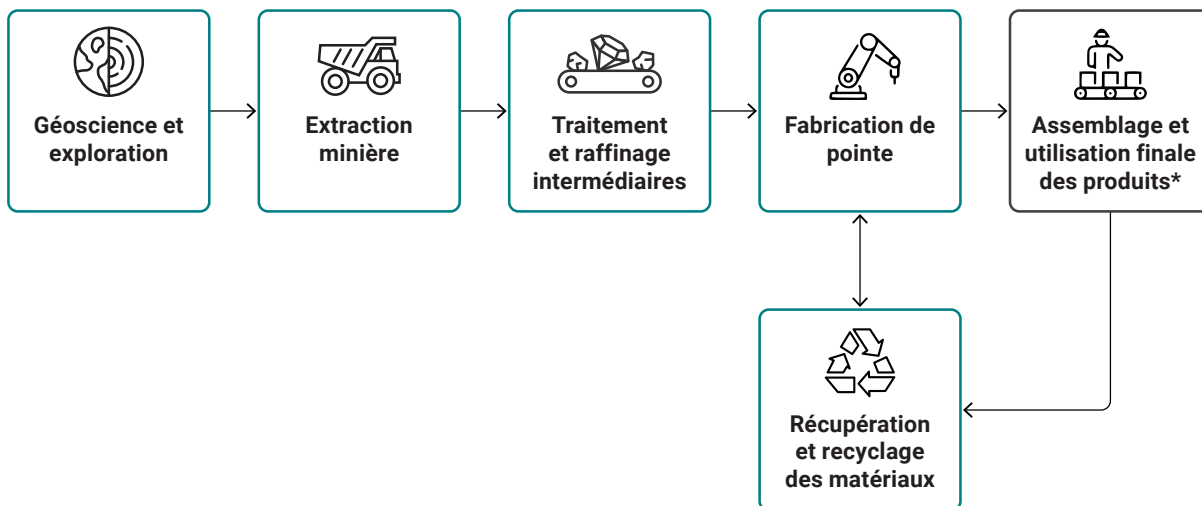
## Contexte

### La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques

6.1 Les minéraux critiques sont essentiels aux technologies qui appuient l'objectif du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Toutefois, l'intensification de l'exploitation des minéraux critiques entraînera des effets néfastes sur l'environnement ainsi qu'une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, ce qui pourrait avoir une incidence sur les engagements à l'échelle nationale et internationale si les répercussions ne sont pas atténuées efficacement.

6.2 En 2022, jusqu'à 3,8 milliards de dollars sur 8 ans ont été accordés dans le budget fédéral pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. La Stratégie a pour vision de stimuler l'offre en minéraux critiques provenant de sources responsables et d'appuyer le développement de **chaînes de valeur**<sup>1</sup> tant au Canada que sur le plan international pour parvenir à une économie verte et numérique (voir la [pièce 6.1](#)).

### Pièce 6.1 – La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques met l'accent sur les activités des segments en amont et à mi-chemin de la chaîne de valeur des minéraux critiques



\* Ne fait pas partie de la chaîne de valeur de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques

Source : Adapté de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, 2022

**1 Chaîne de valeur** – Une chaîne de valeur ajoute de la valeur à chaque étape de la production d'un produit sur le marché, auprès des consommatrices et consommateurs, ainsi qu'à sa mise au rebut et son recyclage. Une chaîne d'approvisionnement fait référence à la logistique permettant d'amener un produit sur le marché.

**Pièce 6.1 – La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques met l’accent sur les activités des segments en amont et à mi-chemin de la chaîne de valeur des minéraux critiques – version textuelle**

L’image montre les segments en amont, à mi-chemin et en aval de la chaîne de valeur des minéraux critiques et indique que la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques met l’accent sur les activités des segments en amont et à mi-chemin :

- Il y a deux activités du segment en amont : la géoscience et l’exploration ainsi que l’extraction minière.
- Il y a trois activités du segment à mi-chemin : le traitement et le raffinage intermédiaires, la fabrication de pointe et la récupération ainsi que le recyclage des matériaux.

Les activités du segment en aval sont l’assemblage et l’utilisation finale des produits, mais elles ne font pas partie de la chaîne de valeur de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

Source : Adapté de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques (2022)

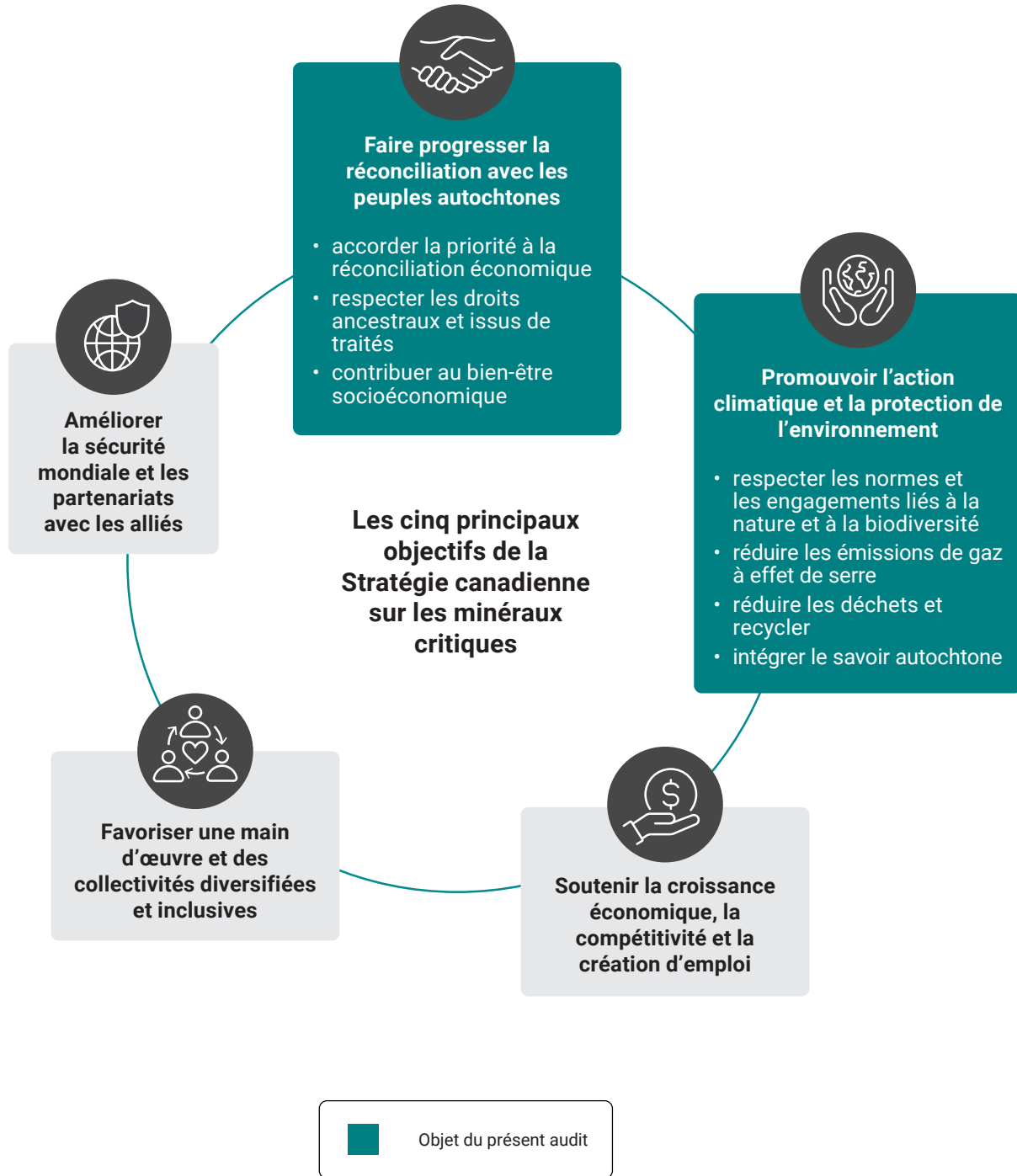
6.3 Dans la Stratégie, le gouvernement du Canada a désigné 31 minéraux comme étant des « minéraux critiques » et a accordé la priorité à 6 d’entre eux, qui se distinguent par leur potentiel à stimuler la croissance économique canadienne et par le fait qu’ils sont des intrants des chaînes d’approvisionnement ayant le plus grand potentiel d’intégration nationale. En juin 2024, le gouvernement du Canada a diffusé des critères mis à jour ainsi qu’une liste actualisée qui compte 34 minéraux critiques. Tel qu’énoncé par Ressources naturelles Canada, pour qu’un minéral soit considéré comme « critique » pour le Canada, il doit faire partie d’une chaîne d’approvisionnement qui est menacée et il doit avoir des chances raisonnables d’être produit à l’échelle nationale. En outre, il doit satisfaire à l’un des critères suivants :

- être essentiel à la sécurité économique ou nationale du Canada;
- être requis pour la transition nationale vers une économie durable à faibles émissions de carbone et numérique;
- positionner le Canada comme un partenaire durable et stratégique au sein des chaînes d’approvisionnement mondiales.

6.4 La Stratégie comporte cinq principaux objectifs (voir la [pièce 6.2](#)).



Pièce 6.2 – Deux des cinq objectifs de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques sont l’objet du présent audit



Source : Adapté de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, 2022

### Pièce 6.2 – Deux des cinq objectifs de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques sont l'objet du présent rapport – version textuelle

L'image présente les cinq objectifs de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, dont deux sont l'objet du présent rapport.

L'un des objectifs de la Stratégie sur lequel porte le présent rapport consiste à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. L'objectif comporte les éléments suivants :

- accorder la priorité à la réconciliation économique;
- respecter les droits ancestraux et issus de traités;
- contribuer au bien-être socioéconomique.

Le deuxième objectif sur lequel porte le présent rapport consiste à promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement. L'objectif comporte les éléments suivants :

- respecter les normes et les engagements liés à la nature et à la biodiversité;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- réduire les déchets et recycler;
- intégrer le savoir autochtone.

Les autres objectifs de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques sont les suivants :

- Soutenir la croissance économique, la compétitivité et la création d'emploi
- Favoriser une main-d'œuvre et des collectivités diversifiées et inclusives
- Améliorer la sécurité mondiale et les partenariats avec les alliés

Source : Adapté de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, 2022

## Rôles et responsabilités

6.5 Les responsabilités de l'exploitation des ressources minières et minérales au Canada sont partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones et, dans certaines localités, les administrations municipales. Les provinces et les territoires sont les premiers responsables de l'exploration, du développement et de l'extraction des ressources minérales, ainsi que de la construction, de l'exploitation, de la remise en état et de la fermeture des sites miniers à l'intérieur de leurs frontières. La stratégie vise à respecter les secteurs de compétence et à se conformer aux cadres législatifs et réglementaires qui régissent le secteur des minéraux et des métaux.

6.6 **Ressources naturelles Canada** – Le Ministère est responsable au premier chef de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. Son rôle consiste à superviser la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale collaborative en matière d'exploitation des minéraux critiques. Le Ministère englobe deux organismes :

- Le Centre d'excellence sur les minéraux critiques est responsable de l'élaboration et de la coordination des politiques et des programmes du Canada en matière de minéraux critiques. En 2021, le budget

fédéral a prévu 9,6 millions de dollars sur 3 ans pour la création du Centre d'excellence. En 2022, le budget fédéral a prévu 10,6 millions de dollars de plus pour prolonger les activités du Centre pour 3 années supplémentaires à compter de l'exercice 2024-2025.

- La Commission géologique du Canada, qui fait partie du Secteur des terres et des minéraux de Ressources naturelles Canada, gère plusieurs initiatives de recherche géoscientifique à l'échelle nationale, y compris l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques, qui vise à repérer les opportunités d'exploitation de minéraux critiques qui offrent les plus grands avantages et qui ont le moins d'effets environnementaux et sociaux.

**6.7 Innovation, Sciences et Développement économique Canada** – Le Ministère a la responsabilité de gérer le Fonds stratégique pour l'innovation pour les projets de minéraux critiques selon les politiques et priorités du gouvernement. En 2022, le budget fédéral a fixé un objectif de contribution de 1,5 milliard de dollars sur 7 ans pour les projets de minéraux critiques sous le programme Fonds stratégique pour l'innovation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

---

**Les minéraux critiques  
et l'incidence possible  
de l'exploitation minière  
au Canada**

**6.8** Les minéraux critiques sont utilisés pour produire des technologies qui appuient la transition vers l'économie carboneutre, notamment les batteries pour véhicules électriques, les éoliennes et les panneaux solaires. Ils servent aussi dans une vaste gamme de produits, allant des téléphones cellulaires jusqu'aux dispositifs de soins de santé et aux applications de défense nationale. Le Canada est un important producteur de plusieurs minéraux critiques, mais il dépend aussi d'importations (voir la [pièce 6.3](#)).

**6.9** Les minéraux critiques se trouvent dans des régions qui comptent aussi des collectivités autochtones, lesquelles ont été affectées par les activités minières et continuent de l'être. Les activités minières peuvent causer des dommages à l'environnement, comme la dégradation de l'habitat des poissons et des espèces sauvages, la pollution et la contamination des terres, de l'eau et de l'air, ce qui peut toucher de manière disproportionnée les peuples autochtones, qui dépendent des terres pour leurs pratiques traditionnelles et leurs moyens de subsistance. Le [rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#) indique que les projets d'extraction des ressources peuvent engendrer une augmentation des problèmes de sécurité, comme la violence, le harcèlement et la discrimination envers les femmes et les filles autochtones. Certaines collectivités autochtones appuient et accueillent favorablement les

projets en raison des avantages socioéconomiques et des possibilités de responsabilité partagée qu'ils offrent, alors que d'autres n'appuient pas ces projets.

### Pièce 6.3 – Exportations, importations et balance commerciale des minéraux critiques au Canada, 2022

Les six minéraux critiques prioritaires	Total des exportations	Total des importations	Balance commerciale
<b>Cobalt</b>	799,9 millions de dollars	114,5 millions de dollars	685,4 millions de dollars
<b>Cuivre</b>	9 500,0 millions de dollars	6 000,0 millions de dollars	3 500,0 millions de dollars
<b>Graphite</b>	94,6 millions de dollars	839,4 millions de dollars	(744,7 millions de dollars)
<b>Lithium</b>	2,2 millions de dollars	473,3 millions de dollars	(471,1 millions de dollars)
<b>Nickel</b>	7 100,0 millions de dollars	1 500,0 millions de dollars	5 600,0 millions de dollars
<b>Éléments des terres rares</b>	2,0 millions de dollars	8,1 millions de dollars	(6,1 millions de dollars)

Source : D'après des données de Ressources naturelles Canada et de Statistique Canada

6.10 Une mobilisation significative des collectivités autochtones et une gestion efficace des risques liés à l'environnement et aux changements climatiques découlant des activités minières et du développement d'infrastructure connexes, comme des routes et des lignes de transport d'électricité, pourraient favoriser l'acceptation de ces projets. Si les risques ne sont pas gérés de manière efficace, cela pourrait alors entraîner des retards dans la production de minéraux critiques et dans leur chaîne de valeur.

## Objet de l'audit

6.11 Cet audit visait à déterminer si :

- Ressources naturelles Canada, en collaboration avec d'autres organisations fédérales, a établi une structure de gouvernance et de reddition de comptes appropriée pour mettre en œuvre la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques de manière à protéger l'environnement et à fournir un soutien aux collectivités autochtones en cernant les risques et en atténuant les répercussions.

Ressources naturelles Canada a mis en œuvre des mesures initiales à l'appui de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques.

6.12 Cet audit est important parce que la Stratégie comprend cinq principaux objectifs, notamment des objectifs consistant à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et à promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement. Une structure de gouvernance solide et une gestion efficace des risques sont nécessaires pour favoriser l'atteinte des objectifs et des résultats de la Stratégie. Il est important de penser aux effets néfastes possibles découlant de l'intensification de l'exploitation de minéraux critiques et des activités connexes compte tenu des engagements pris par le gouvernement du Canada. Nous pensons ici à la mise en œuvre de la [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#), qui a pour but de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, et à la réalisation des cibles environnementales du gouvernement, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 et l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour la nature 2030 du Canada : Freiner et inverser la perte de biodiversité au Canada.



Établir des modes de consommation et de production responsables

Source : Nations Unies



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Source : Nations Unies

6.13 En septembre 2015, le Canada a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, lequel comprend 17 objectifs de développement durable. Dans le cadre de l'**objectif de développement durable 12**, les gouvernements doivent établir des modes de consommation et de production responsables. Dans le cadre de l'**objectif de développement durable 13**, les gouvernements doivent prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques appuie la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ces objectifs internationaux ont aussi été intégrés dans la Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026.

6.14 La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques vise à contribuer aux objectifs suivants de la Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 : **objectif 10**, « Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités »; **objectif 12**, « Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission »; et **objectif 17**, « Renforcer les partenariats pour promouvoir une action mondiale en faveur du développement durable ».

6.15 La section intitulée [À propos de l'audit](#), à la fin du présent rapport, donne des précisions sur l'objectif, l'étendue, la méthode et les critères de l'audit.

## Constatations et recommandations

### Ressources naturelles Canada n'avait pas pleinement défini les risques et les mesures d'atténuation pour l'atteinte des objectifs liés au climat et à l'environnement et pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones

---

#### Importance de cette constatation

6.16 Cette constatation est importante parce que l'intensification des activités d'exploitation des minéraux critiques pourrait compromettre l'engagement du gouvernement du Canada d'atteindre la carboneutralité, de freiner et d'inverser la perte de biodiversité, de prioriser la réconciliation économique avec les peuples autochtones, de respecter les droits ancestraux et issus de traités, et de contribuer au mieux-être socioéconomique des collectivités autochtones. Si les risques et les stratégies d'atténuation ne sont pas pleinement définis, la réalisation des objectifs de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques en ce qui concerne l'environnement et la réconciliation avec les peuples autochtones pourrait être compromise. Une gestion efficace des risques est aussi essentielle pour favoriser l'acceptation de nouveaux projets miniers et pour éviter les risques de passifs financiers découlant de sites contaminés. Comme il a été souligné dans le [rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable de 2024 sur les sites contaminés dans le Nord](#), à l'heure actuelle, le passif financier lié aux sites contaminés fédéraux s'élève à plus de 10 milliards de dollars.

---

#### Contexte

6.17 La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques s'inscrit dans le Plan de réduction des émissions pour 2030 : Prochaines étapes du Canada pour un air pur et une économie forte, qui vise à atteindre la cible de réduction des émissions de 40 % à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et la carboneutralité d'ici 2050.

6.18 Le Canada abrite une part considérable des puits de carbone d'importance mondiale, notamment des forêts et des tourbières, qui permettent de capter le dioxyde de carbone de l'atmosphère et de le stocker. Les activités minières et ses activités connexes peuvent avoir lieu dans des zones comme des forêts et des tourbières. Si ces zones étaient endommagées ou éliminées, le carbone stocké serait libéré dans l'atmosphère. En outre, de telles perturbations réduisent ou éliminent la capacité de ces zones à continuer de retirer le dioxyde de carbone de l'atmosphère et de le stocker dans les plantes et le sol.

6.19 Selon le gouvernement du Canada, en 2022, le secteur minier du Canada était la source de 1,6 % des émissions de gaz à effet de serre du pays (soit 11 mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone). La croissance du secteur des minéraux critiques signifie une augmentation non seulement des activités minières, mais aussi du développement des infrastructures connexes, ce qui entraîne une hausse des émissions de gaz à effet de serre et des effets cumulatifs. Même si les minéraux critiques sont un facteur important contribuant à l'atteinte des objectifs de carboneutralité, la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et les chercheuses et chercheurs reconnaissent que l'exploitation minière et les activités connexes peuvent avoir des répercussions considérables sur les collectivités et les écosystèmes. Il est important que les nouvelles activités minières évitent ou réduisent autant que possible les répercussions suivantes :

- la contamination issue de la pollution et des déchets libérés dans l'air, les sols et l'eau;
- les répercussions sur la biodiversité et les espèces en péril, notamment en raison de la dégradation de leurs habitats, comme les zones humides et les forêts.

## Absence de détermination des répercussions environnementales et climatiques de la Stratégie ainsi que de sa contribution aux engagements du Canada en matière d'environnement

---

### Constatations

6.20 Nous avons constaté que Ressources naturelles Canada n'avait pas effectué d'analyse des émissions de gaz à effet de serre ni des effets sur le climat et l'environnement afin d'évaluer les implications complètes de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, y compris les avantages qu'elle devrait procurer et dans quels délais. Ressources naturelles Canada nous a informés qu'il ne pouvait pas prédéterminer quels projets seront financés. Les projets sont évalués sur la base de leur mérite à l'égard des critères du programme. La capacité du Ministère pour évaluer l'incidence qu'aurait l'augmentation de l'approvisionnement en minéraux critiques était donc limitée.

6.21 Nous sommes d'avis que la réalisation d'une telle analyse permettrait au Ministère :

- de comprendre la contribution ou l'incidence possible de la Stratégie dans le cadre des engagements plus vastes du Canada en lien avec le climat et l'environnement et ses répercussions sur les générations futures;
- d'obtenir des renseignements et des données sur les effets cumulatifs, d'identifier les lacunes en matière de données et d'établir des bases de référence pour la gestion et l'atténuation de

ces effets dans les projets futurs, qui pourraient être utilisées pour prendre des décisions stratégiques en connaissance de cause à l'appui d'une planification proactive;

- de savoir si des initiatives additionnelles seront nécessaires pour prévenir, réduire et atténuer encore plus les effets sur le climat et l'environnement.

6.22 Comme l'exploitation minière existe depuis de nombreuses décennies et que les quantités estimées de carbone stockées dans certaines régions du Canada sont connues, nous disposons de l'information nécessaire pour tester des hypothèses et évaluer divers scénarios concernant les effets de l'intensification des activités minières sur le climat, l'environnement, la biodiversité et les générations futures.

6.23 Dans l'ensemble, compte tenu des échéanciers nécessaires à l'établissement de nouvelles mines et de chaînes de valeurs connexes, il est difficile de déterminer comment et quand la Stratégie aidera le Canada à atteindre sa cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030. Selon Ressources naturelles Canada, il peut falloir de 12 à 20 ans pour le développement d'une mine et pour préparer son exploitation. Aucune évaluation à l'aide de différents scénarios n'a été faite en ce qui concerne l'incidence de la Stratégie sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada de 40 % à 45 % d'ici 2030, sur la cible de carboneutralité d'ici 2050 ni sur les engagements du Canada en matière de biodiversité.

---

## Recommandation

6.24 Ressources naturelles Canada devrait demander à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada d'examiner la pertinence et la faisabilité de recourir à des évaluations régionales et stratégiques pour comprendre :

- les effets des futures activités menées dans les régions riches en minéraux critiques, notamment les effets cumulatifs relevant de la compétence fédérale;
- l'incidence de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et sa contribution aux engagements environnementaux du Canada à l'échelle nationale et internationale.

De plus, Ressources naturelles Canada devrait travailler avec les ministères et organismes fédéraux pertinents pour :

- effectuer une analyse à l'échelle nationale des effets nets attendus de la Stratégie sur les émissions nationales de gaz à effet de serre et sur les objectifs climatiques du Canada pour 2030 et 2050;
- rendre compte publiquement des effets et des avantages attendus, ainsi que des contraintes et incertitudes, que les nouvelles activités minières et le développement d'infrastructures connexes auront



sur les émissions de gaz à effet de serre, l'environnement et la biodiversité, et de la contribution de ces activités aux engagements du Canada en matière de biodiversité et de lutte contre les changements climatiques.

**Réponse du Ministère** – *Recommandation acceptée en partie.*

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

## Lacunes dans la gestion des risques liés aux objectifs de promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement, et de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones

---

### Constatations

6.25 Nous avons constaté que Ressources naturelles Canada n'avait pas assez bien défini les risques liés à l'atteinte des objectifs de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques concernant l'action climatique, la protection de l'environnement et la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Ministère n'avait pas analysé différents scénarios propres aux régions pour mieux comprendre la complexité des risques et des effets cumulatifs qui pourraient découler de la hausse des activités d'exploitation de minéraux critiques, et aussi les effets néfastes du développement d'infrastructures comme des routes et des lignes de transport de l'électricité.

6.26 L'approche du Ministère pour atténuer les risques liés à l'atteinte des objectifs de la Stratégie concernant l'action climatique et la protection de l'environnement consistait à s'appuyer sur les cadres réglementaires fédéraux, provinciaux et territoriaux existants. Le Ministère s'appuyait également sur l'initiative Vers le développement minier durable. Nous avons remarqué que cette approche présentait certaines limites :

- Il existe des différences en ce qui concerne les exigences imposées aux projets miniers et aux infrastructures connexes. Par exemple, une évaluation d'impact peut ou non être réalisée pour chaque projet par l'administration responsable afin d'évaluer les effets possibles des nouvelles activités minières, notamment sur l'environnement. Au niveau fédéral, il est attendu que très peu de projets de minéraux critiques atteignent le seuil nécessaire pour déclencher une évaluation d'impact.
- L'initiative Vers le développement minier durable est volontaire, mais elle est requise pour les membres de l'Association minière du Canada. Elle est axée sur les projets et n'est pas destinée à garantir l'efficacité des mesures de gestion liées aux changements climatiques et à la conservation de la biodiversité.

6.27 Nous avons constaté qu'en ce qui concerne les risques liés à l'atteinte des objectifs de la Stratégie, Ressources naturelles Canada n'avait pas ce qui suit :

- une approche de surveillance allant au-dessus du niveau du projet et permettant d'analyser les renseignements consolidés sur les risques et de relever, d'atténuer ou de surveiller les répercussions des activités minières et du développement d'infrastructures connexes dans les régions riches en minéraux critiques;
- un processus pour veiller à ce que les risques ayant une probabilité ou une incidence plus élevée soient suivis plus attentivement afin de déterminer l'efficacité des mesures d'atténuation tout au long de la mise en œuvre et de la mise à jour de la Stratégie.

6.28 De nouveaux programmes pour les Autochtones ont été lancés dans le cadre de la Stratégie en vue d'offrir un soutien financier pour faciliter la participation des peuples autochtones à des projets d'exploitation de minéraux critiques. Notons par exemple la création du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques, qui comprend des subventions destinées aux Autochtones, l'Initiative de réglementation dans le Nord ainsi que des fonds réservés au financement des minéraux critiques dans le cadre du programme des Partenariats pour les ressources naturelles autochtones. Dans le cadre de l'Initiative de réglementation dans le Nord, des études régionales étaient prévues dans les territoires pour examiner les effets directs et cumulatifs. Une évaluation régionale doit être réalisée dans la région du Cercle de feu, mais des études semblables ne sont pas prévues dans d'autres régions riches en minéraux critiques ailleurs au Canada.

---

## Recommandation

6.29 Dans le cadre de sa mise à jour périodique de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, Ressources naturelles Canada devrait évaluer en continu les risques environnementaux de manière à soutenir un processus décisionnel efficace qui permet d'éviter, de réduire autant que possible et d'atténuer les effets néfastes ainsi que les effets cumulatifs de la hausse des activités d'exploitation de minéraux critiques et du développement d'infrastructures connexes.

**Réponse du Ministère** – *Recommandation acceptée.*

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

## Cibles et indicateurs de rendement incomplets pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs liés au climat et à l'environnement et la réconciliation avec les peuples autochtones

---

### Constatations

6.30 Nous avons constaté que les indicateurs de rendement utilisés pour évaluer les résultats et les progrès de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques étaient incomplets. Le Cadre des résultats de l'initiative horizontale de la Stratégie comprenait des indicateurs de rendement pour les résultats communs, les thèmes et les initiatives. En ce qui concerne le résultat commun consistant à favoriser l'approvisionnement en minéraux critiques obtenus de façon responsable, les indicateurs et les cibles permettaient d'évaluer la hausse de la production de minéraux à l'échelle du pays, le nombre de nouvelles installations de traitement, ainsi que les importations de minéraux critiques. Toutefois, certains des indicateurs et des cibles n'étaient toujours pas assortis de données de référence.

6.31 Nous avons constaté qu'en ce qui concerne l'objectif de la Stratégie consistant à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, il y avait des lacunes dans les indicateurs et cibles visant à mesurer les progrès réalisés vers la réconciliation avec les Autochtones. Même si les indicateurs et cibles tenaient compte de la réconciliation économique, comme le partage des revenus et les possibilités d'emploi, il y avait peu d'indicateurs liés aux aspects sociaux, notamment pour évaluer la protection des sites revêtant une importance culturelle ou les améliorations quant au bien-être des collectivités, aux conditions de vie locales et à la sécurité des collectivités et des femmes.

6.32 Nous avons constaté qu'en ce qui concerne l'objectif de la Stratégie consistant à promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement, il n'y avait aucun indicateur ni aucune cible pour mesurer les effets environnementaux cumulatifs découlant des activités d'exploitation de minéraux critiques et du développement d'infrastructures connexes. Nous avons aussi constaté des lacunes dans les cibles et indicateurs utilisés pour évaluer les progrès globaux accomplis vers la réalisation de l'objectif consistant à promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement (voir la [pièce 6.4](#)).

### Pièce 6.4 – Les cibles et indicateurs concernant la promotion de l'action climatique et la protection de l'environnement étaient incomplets

Résultat	Indicateur et cible d'ici mars 2030	Lacunes dans les indicateurs et les cibles
Les normes et engagements liés à la nature et à la biodiversité sont respectés en limitant l'empreinte écologique des activités minières et en appliquant des normes environnementales, sociales et de gouvernance exemplaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % des entreprises promotrice adhèrent à l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada*.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Uniquement les membres de l'Association minière du Canada qui ont obtenu du financement en vue d'activités minières sont pris en compte excluant ainsi les bénéficiaires de financement pour des projets de développement d'infrastructures.</li> <li>• L'indicateur ne fournit pas d'information pour évaluer les engagements liés à la nature et à la biodiversité.</li> <li>• Les cibles et indicateurs sont limités au niveau du projet et ne tiennent donc pas compte des effets néfastes cumulatifs.</li> </ul>
Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites par le déploiement de technologies propres et de procédés industriels à faibles émissions, conformément au Plan de réduction des émissions du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y a une réduction de 10 % des émissions de gaz à effet de serre sur le site du projet résultant des projets d'infrastructure d'énergie propre mis en œuvre et financés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuls les projets financés par le Fonds d'infrastructure pour les minéraux critiques sont pris en compte; d'autres programmes, comme le Fonds stratégique pour l'innovation, ne sont pas pris en compte.</li> </ul>
Le savoir autochtone est intégré aux considérations relatives au développement durable des minéraux critiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 95 % des occasions de mobilisation au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut où les partenaires du Nord participent à des discussions sur la gestion durable des ressources du Nord en ce qui concerne le développement des minéraux critiques.</li> <li>• 100 % des rapports et des plans d'action visant à mettre en œuvre les stratégies de développement des minéraux critiques issues de la mobilisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une attention limitée est accordée à l'intégration du savoir autochtone dans le cadre d'un seul programme des territoires du Nord, par l'entremise de l'Initiative de réglementation du Nord.</li> <li>• Les questions de gouvernance, de prise de décisions, de consentement ou d'avantages pour les collectivités ne sont pas prises en compte.</li> <li>• La façon dont le savoir autochtone est sollicité, recueilli et traité n'est pas examinée.</li> </ul>

\* L'Association minière du Canada comprend 48 entreprises membres à part entière. Les membres à part entière doivent adhérer à l'initiative Vers le développement minier durable et la mettre en œuvre.

---

## Recommandation

6.33 Ressources naturelles Canada devrait travailler avec les ministères et organismes fédéraux pertinents afin d'améliorer les indicateurs et cibles servant à évaluer les répercussions climatiques de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, ses résultats environnementaux ainsi que la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Ministère devrait utiliser les indicateurs pour orienter les mesures à prendre afin de relever les défis et d'éliminer les risques liés à la réalisation des objectifs de la Stratégie concernant le climat, l'environnement et la réconciliation avec les peuples autochtones.

**Réponse du Ministère** – *Recommandation acceptée.*

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

## Le risque que l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques ne parvienne pas à atteindre les engagements clés

---

### Constatations

6.34 Nous avons constaté que Ressources naturelles Canada avait réussi à mettre en œuvre les mesures initiales de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques. Le Ministère avait embauché du personnel, amorcé des travaux de recherche internes et signé des ententes de contribution avec les provinces et les territoires en vue d'appuyer la recherche géoscientifique. Toutefois, le manque de considération stratégique dans la sélection des activités de recherche avait engendré des risques pour la réalisation du résultat attendu. Il y avait aussi des possibilités de mieux coordonner et harmoniser les travaux. Nous avons relevé les problèmes suivants :

- Les ressources consacrées à l'élaboration d'une méthodologie permettant de recenser les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et la faisabilité économique prévue étaient relativement faibles comparativement à celles consacrées à la modélisation du potentiel géologique. Par conséquent, il y avait une forte probabilité que cette méthodologie ne soit pas suffisamment développée concernant tous les effets environnementaux et sociaux pour fournir des indications sur les sites où l'exploitation minière pourrait minimiser ces effets et maximiser les avantages économiques.
- Les efforts déployés pour établir un inventaire complet des sites de résidus miniers et évaluer le potentiel de récupération des minéraux critiques à titre de sous-produits des déchets miniers étaient limités. Par conséquent, les travaux ne peuvent donner

qu’une compréhension limitée de la faisabilité de la récupération de minéraux critiques à partir de sources qui ne perturberont pas les environnements vierges.

- Les activités de recherche géoscientifique dans le cadre des volets 1 et 2 visaient à éclairer les activités dans le cadre des volets 3 et 4, mais nous avons constaté que le faible niveau d’interconnexion et d’intégration entre les activités des quatre volets avait entraîné des limites globales (voir la [pièce 6.5](#)).

**Pièce 6.5 – Un faible niveau d’interconnexion entre les activités des quatre volets a entraîné des limites globales**

	Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet 4
<b>But</b>	Établir une base de connaissances complète sur les minéraux critiques	Mener des études sur le système de minéraux critiques afin de soutenir l’exploration et l’exploitation de sources de minéraux critiques nouvelles ou émergentes	Introduire des analyses avancées permettant une prise de décisions éclairée en matière d’exploration, de production et de commercialisation des minéraux critiques écologiques	Mener des évaluations des minéraux critiques pour les consommatrices et consommateurs et les fournisseurs afin de faire ressortir leur importance pour la sécurité économique et nationale du Canada
<b>Budget de 2023-2024 à 2026-2027</b>	10,2 millions de dollars	24,4 millions de dollars	42,0 millions de dollars	2,6 millions de dollars
<b>Comment?</b>	Recueillir des données géoscientifiques auprès de Ressources naturelles Canada, des provinces, des territoires et de l’industrie et les regrouper pour créer un répertoire des gisements de minéraux critiques, des résidus et des déchets miniers	Explorer le potentiel des minéraux critiques provenant de nouvelles sources comme les saumures, les argiles, les boues, l’eau de mer, les roches stériles, les évaporites, les phosphates, les cendres de charbon et les argiles de charbon	Établir une plateforme d’échange de données pour la cartographie du potentiel des minéraux critiques qui présentent des risques écologiques (habitats essentiels, espèces en péril, état de l’eau douce, paysages à haute teneur en carbone) et pour lesquels il faut tenir compte de facteurs sociaux, économiques et liés aux infrastructures	Générer des prévisions quant à la production, à l’exportation, à l’importation, à la dépendance et aux sources externes

	Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet 4
Pourquoi?	Relever et combler les lacunes en matière de connaissances afin d'éclairer les travaux des volets 2 et 3	Acquérir des connaissances pour optimiser le potentiel de production de minéraux critiques à partir de sources nouvelles et émergentes, et éclairer les travaux du volet 3	Relever les occasions d'exploration présentant le plus grand potentiel de faisabilité économique et les effets environnementaux et sociaux les plus faibles, et éclairer les travaux du volet 4	Éclairer l'analyse stratégique, la prise de décisions en matière de financement et les travaux du volet 3
Interconnexion et intégration entre volets	L'accent n'a pas été mis sur le recensement et la résolution des lacunes en matière de connaissances ni sur la communication d'information pour éclairer les travaux du volet 2	L'accent n'a pas été mis sur l'acquisition d'une compréhension complète du potentiel des minéraux critiques à partir de nouvelles sources ni sur la communication d'information pour éclairer les travaux du volet 3	L'accent sur la cartographie des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et sur la faisabilité économique prévue était relativement faible	L'intégration aux travaux des autres volets était limitée

**Limites globales**

La planification n'était pas optimale pour permettre de relever les endroits où les projets d'exploitation de minéraux critiques pourraient entraîner les effets environnementaux et sociaux les moins préjudiciables tout en assurant la rentabilité des investissements.

6.35 En outre, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de plan de mobilisation global pour orienter les travaux de l'initiative. Nous sommes d'avis qu'obtenir les commentaires des groupes pertinents, y compris les peuples autochtones, sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus importants et pertinents en vue du volet 3 permettrait une meilleure intégration de leurs priorités dans la cartographie en cours d'élaboration. En outre, il n'y avait pas de plan de communication destiné à un public autre que les scientifiques. Un tel plan permettrait de veiller à ce que les nouveaux outils géoscientifiques

soient utilisés comme prévu en vue d'orienter avec des données probantes la prise de décisions en matière d'investissements pour l'exploration et le développement des minéraux critiques.

---

**Recommandation**

6.36 Ressources naturelles Canada devrait revoir ses activités prévues dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques afin de s'assurer que les activités de recherche concordent avec les résultats attendus de l'initiative, à savoir la cartographie des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et des modèles d'analyse du potentiel des minéraux, y compris l'évaluation du potentiel des minéraux critiques à partir de sources non conventionnelles, comme les sous-produits des déchets miniers, et s'assurer que les activités entreprises contribuent directement à ces résultats.

**Réponse du Ministère** – *Recommandation acceptée.*

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

---

**Recommandation**

6.37 Ressources naturelles Canada devrait mobiliser les groupes pertinents, incluant les peuples autochtones au sein des régions recensées comme ayant un potentiel de minéraux critiques élevé, afin de mieux intégrer leurs priorités dans la modélisation, la cartographie et l'établissement d'ensemble de données effectués dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques. Le Ministère devrait aussi établir un plan de communication destiné à un public plus vaste qui va au-delà des scientifiques pour s'assurer que les nouveaux outils seront utilisés comme prévu en vue d'orienter avec des données probantes la prise de décisions en matière d'investissements pour l'exploration et le développement des minéraux critiques.

**Réponse du Ministère** – *Recommandation acceptée.*

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.



## La structure de gouvernance n'avait pas facilité l'adoption d'une approche consolidée pour la prise de décisions concernant les objectifs liés au climat et à l'environnement et pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones

---

### Importance de cette constatation

6.38 Cette constatation est importante parce qu'une structure de gouvernance qui permet de discuter de l'information provenant de divers projets et programmes à l'appui de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques peut faciliter la prise de décisions et aider à veiller à ce que l'attention soit accordée au progrès et aux risques liés aux objectifs de la Stratégie concernant l'action climatique, la protection de l'environnement et la réconciliation avec les peuples autochtones.

---

### Contexte

6.39 Le Centre d'excellence sur les minéraux critiques de Ressources naturelles Canada a été établi pour diriger l'élaboration et la coordination des politiques et des programmes du Canada en matière de minéraux critiques. Le Centre d'excellence est le responsable, au sein du gouvernement du Canada, de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

6.40 De nombreuses entités du gouvernement fédéral contribuent aussi à la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques en effectuant des activités de recherche et développement, en offrant un soutien réglementaire et en assurant une surveillance environnementale. Par exemple Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, Pêches et Océans Canada et Transports Canada sont responsables de l'application de lois et de règlements visant à protéger différents aspects de l'environnement qui pourraient être touchés par les activités minières :

- la [Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999](#)
- la [Loi sur l'évaluation d'impact](#)
- la [Loi sur les pêches](#)
- la [Loi sur les eaux navigables canadiennes](#)
- la [Loi sur les espèces en péril](#)
- la [Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs](#).

6.41 En outre, au titre de la [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#), le gouvernement du Canada doit travailler en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones pour veiller à ce que les lois canadiennes soient conformes

à la Déclaration. L'objectif de la *Loi* est d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de la *Déclaration* en partenariat avec les peuples autochtones. Le gouvernement fédéral a l'obligation de consulter les peuples autochtones pour tout projet fédéral susceptible d'avoir un effet préjudiciable sur les droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis, des peuples autochtones du Canada. L'obligation découle de l'article 35 de la [Loi constitutionnelle](#) de 1982.

## Discussions limitées sur les renseignements consolidés concernant les risques pour l'atteinte des objectifs de la Stratégie

---

### Constatations

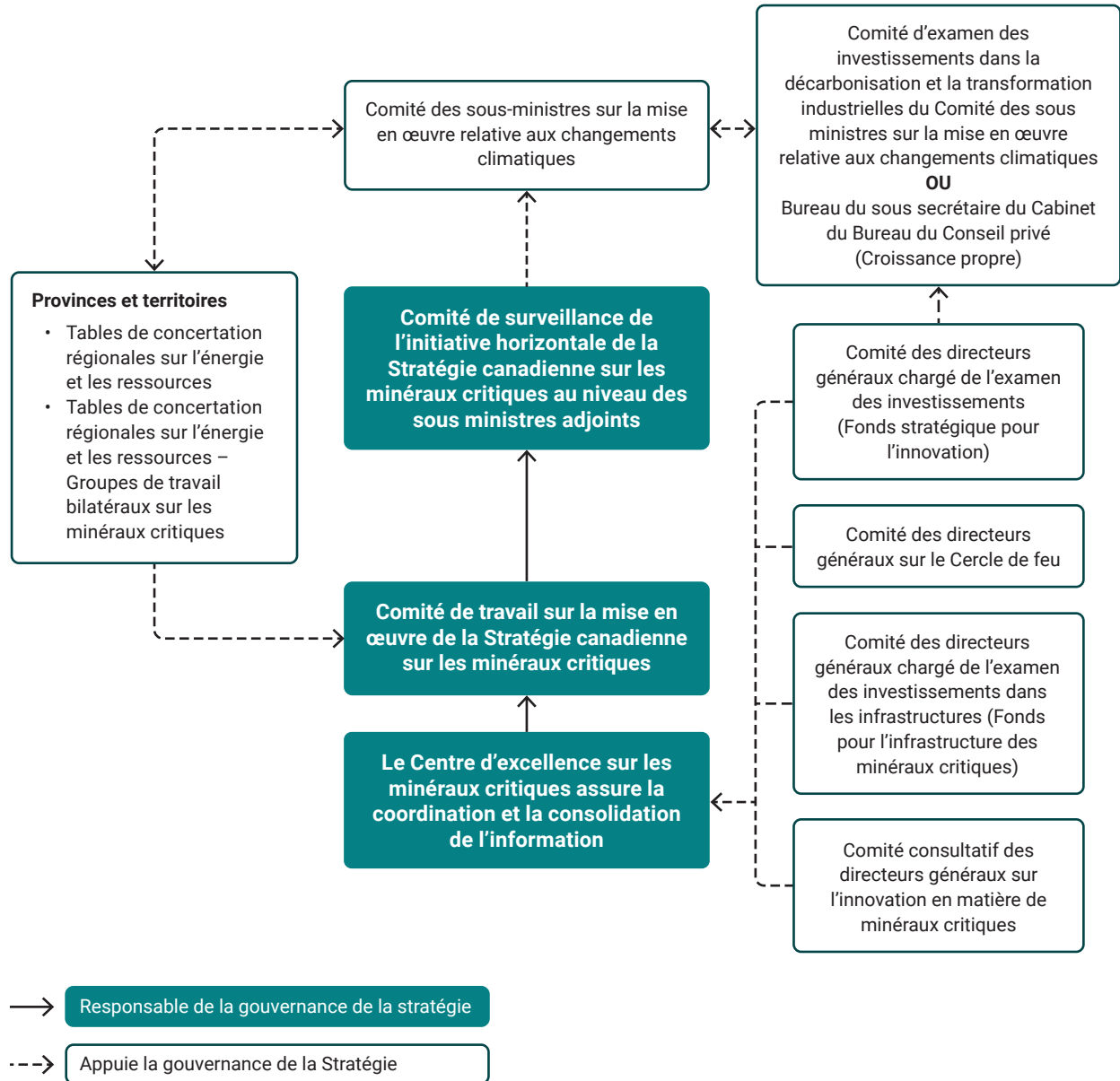
6.42 Nous avons constaté qu'un cadre sur les résultats de l'initiative horizontale a été établi à la fin de décembre 2023 et comprenait une structure de gouvernance pour la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques (voir la [pièce 6.6](#)).

6.43 Nous avons constaté que Ressources naturelles Canada disposait d'une approche limitée pour consolider l'information en vue de la prise de décisions concernant les objectifs de la Stratégie en matière d'action climatique et de protection de l'environnement et pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. Les discussions des comités au niveau des directeurs généraux variaient, mais portaient généralement sur des programmes, des investissements ou des projets. Le comité de surveillance au niveau des sous-ministres adjoints, responsable du soutien à la mise en œuvre de la Stratégie, n'avait pas encore discuté spécifiquement des objectifs liés au climat, à l'environnement et à la réconciliation avec les peuples autochtones ni des mesures de gestion et d'atténuation des risques. Les comités de surveillance au niveau des sous-ministres avaient reçu des rapports standardisés et de haut niveau, mais les renseignements contenus dans ces rapports n'étaient pas axés sur la gestion des risques liés à l'atteinte des objectifs climatiques et environnementaux de la Stratégie ou ceux concernant la réconciliation avec les peuples autochtones. Le sous-comité chargé de la mesure de la performance et des données pour la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques venait d'être créé, et il restait à voir quel rôle de coordination exercerait ce sous-comité. Par conséquent, les comités responsables de la gouvernance de la stratégie et les principaux comités qui la soutenaient n'avaient pas utilisé les renseignements consolidés sur les risques liés à l'atteinte de ces objectifs pour appuyer la prise de décisions, et n'en avaient pas discuté.

6.44 Nous avons constaté que le Centre d'excellence sur les minéraux critiques avait assuré la coordination et le suivi des activités réalisées au titre de la Stratégie ainsi que la reddition de comptes à cet égard. Un système de gestion des relations avec la clientèle appuyait

la tenue de dossiers sur diverses initiatives dirigées par Ressources naturelles Canada, et le Ministère avait tiré parti de plusieurs forums de mobilisation pour recueillir des renseignements et les diffuser auprès des entités fédérales et des provinces et territoires. Toutefois, Ressources naturelles Canada n'avait pas de système pour recueillir, résumer et analyser avec efficacité l'information et les données sur les programmes de la Stratégie provenant de divers ministères et organismes ou des provinces et territoires. Un tel système pourrait aider le Ministère à mieux comprendre les conditions économiques, les répercussions régionales, les préoccupations des Autochtones et les effets environnementaux et cumulatifs des programmes relatifs aux minéraux critiques et des plans provinciaux et territoriaux à cet égard. Le système de gestion des relations avec la clientèle de Ressources naturelles Canada constitue une solution logicielle qui permet d'assurer la coordination interne. Toutefois, le manque d'uniformité entre les systèmes des différents organismes fédéraux avait empêché Ressources naturelles Canada d'utiliser un système semblable avec les organismes participant à la Stratégie.

**Pièce 6.6 – Une structure de gouvernance a été établie pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques**



Source : Adapté de renseignements fournis par Ressources naturelles Canada

### Pièce 6.6 – Une structure de gouvernance a été établie pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – version textuelle

Le tableau présente les comités et les groupes responsables de la gouvernance et ceux chargés d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. Les comités et groupes responsables de la gouvernance de la Stratégie sont les suivants :

- Le Centre d'excellence sur les minéraux critiques assure la coordination et la consolidation de l'information et offre un soutien au Comité de travail sur la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.
- Le Comité de travail sur la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques rend des comptes au Comité de surveillance de l'initiative horizontale de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques au niveau des sous-ministres adjoints.

Le Comité de surveillance de l'initiative horizontale de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques au niveau des sous-ministres adjoints rend des comptes au Comité des sous-ministres sur la mise en œuvre relative aux changements climatiques, qui appuie la gouvernance de la Stratégie. Ce comité interagit avec le Comité d'examen des investissements dans la décarbonisation et la transformation industrielles du Comité des sous-ministres sur la mise en œuvre relative aux changements climatiques ou le Bureau du sous-secrétaire du Cabinet du Bureau du Conseil privé (Croissance propre).

Le Comité des sous-ministres sur la mise en œuvre relative aux changements climatiques interagit avec les tables de concertation régionales sur l'énergie et les ressources au niveau fédéral, provincial et territorial, ainsi qu'avec les groupes de travail bilatéraux sur les minéraux critiques des tables de concertation régionales sur l'énergie et les ressources.

Les tables de ressources et les groupes de travail au niveau fédéral, provincial et territorial fournissent des données au Comité de travail sur la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

Comme il a été indiqué, le Centre d'excellence sur les minéraux critiques assure la coordination et la consolidation de l'information. Il le fait par l'entremise des comités et des groupes suivants qui appuient aussi la gouvernance de la Stratégie :

- le Comité des directeurs généraux chargé de l'examen des investissements (Fonds stratégique pour l'innovation), qui rend des comptes au Comité d'examen des investissements dans la décarbonisation et la transformation industrielles du Comité des sous-ministres sur la mise en œuvre relative aux changements climatiques ou au Bureau du sous-secrétaire du Cabinet du Bureau du Conseil privé (Croissance propre);
- le Comité des directeurs généraux sur le Cercle de feu;
- le Comité des directeurs généraux chargé de l'examen des investissements en infrastructure (Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques);
- le Comité consultatif des directeurs généraux sur l'innovation en matière de minéraux critiques.

Source : Adapté de renseignements fournis par Ressources naturelles Canada

6.45 Environnement et Changement climatique Canada et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada étaient membres du Comité de surveillance au niveau des sous-ministres adjoints, lequel fournissait des conseils et une orientation sur les principales initiatives et les processus clés. Toutefois, le Comité avait accordé peu d'attention jusqu'à présent à la réalisation des objectifs de la Stratégie liés à l'action climatique et à la protection de l'environnement. Environnement et Changement climatique Canada et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada participaient à la

Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, mais n'étaient pas des organisations partenaires chargées d'approuver les produits, les livrables et les engagements liés à la Stratégie. Ressources naturelles Canada avait tiré parti de leur expertise pour obtenir des avis, des conseils et des commentaires sur les produits, les livrables et les engagements liés à la Stratégie.

---

## Recommandation

6.46 Ressources naturelles Canada devrait examiner ses options et mettre en place une solution technologique pour permettre au Centre d'excellence sur les minéraux critiques de recueillir et de gérer l'information et les données provenant d'autres ministères et organismes fédéraux, y compris d'Environnement et Changement climatique Canada et de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, afin d'éclairer la prise de décisions sur la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.

**Réponse du Ministère** – *Recommandation acceptée.*

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

## Des efforts déployés pour obtenir les commentaires des groupes autochtones lors de l'élaboration de la Stratégie, mais aucun plan de mobilisation en continu

---

### Constatations

6.47 Nous avons constaté que Ressources naturelles Canada avait déployé des efforts pour obtenir les commentaires des nombreux groupes et des peuples autochtones. À compter de février 2022 jusqu'en décembre 2022, Ressources naturelles Canada avait tenu 19 séances de consultation auprès d'organisations autochtones pour discuter de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques. Les séances avaient regroupé des gouvernements, groupes, titulaires fonciers et de droits autochtones et avaient pris la forme de séances d'information, de présentations et de tables rondes.

6.48 Des groupes autochtones avaient présenté à Ressources naturelles Canada un éventail de perspectives sur les activités d'exploitation de minéraux critiques. Certains avaient indiqué qu'ils appuyaient l'exploitation minière et le codéveloppement pourvu que certaines conditions soient respectées. Certains commentaires insistaient sur l'importance de prendre en compte la mise en œuvre de toutes les dispositions de la [Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#). Certains groupes autochtones avaient souligné l'importance d'assurer la sécurité des femmes et des filles autochtones et de leurs collectivités. D'autres groupes avaient fait part de leurs inquiétudes quant aux effets environnementaux

et climatiques associés aux activités minières. Certains groupes autochtones nous avaient aussi informés que leur participation à l'élaboration de la Stratégie avait été insuffisante et qu'elle avait eu lieu trop tard au cours du processus, ce qui avait limité leur capacité à contribuer utilement et le temps dont ils disposaient pour le faire.

6.49 Nous avons constaté que même si Ressources naturelles Canada avait mobilisé les groupes autochtones au moyen de divers mécanismes, il n'y avait aucun plan de mobilisation officiel pour aider le Ministère à informer les groupes autochtones en temps opportun des occasions de mobilisation dans le secteur des minéraux critiques et pour définir la meilleure approche afin d'assurer une mobilisation utile en continu. Toutefois, Ressources naturelles Canada avait commencé des travaux à cet égard. En février 2024, le Ministère avait embauché une entreprise autochtone d'experts-conseils pour mener des travaux préliminaires en vue d'élaborer un plan de consultation des Autochtones sur les programmes d'exploitation des minéraux critiques dirigés par Ressources naturelles Canada, axés sur le Fonds d'infrastructure pour les minéraux critiques. Cette mesure initiale devrait être mise en œuvre à l'automne 2024.

---

## Recommandation

6.50 Ressources naturelles Canada devrait établir et mettre en œuvre un plan pour assurer la mobilisation des Autochtones en continu sur la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et les programmes d'exploitation des minéraux critiques dirigés par Ressources naturelles Canada. Le Ministère devrait veiller à ce que le plan soit conçu de manière à encourager, tôt dans le processus, un dialogue constructif avec les groupes autochtones concernant les programmes d'exploitation des minéraux critiques, les possibilités de financement et les risques possibles pour leurs collectivités.

**Réponse du Ministère** – *Recommandation acceptée.*

Les réponses détaillées se trouvent dans les [Recommandations et réponses](#) à la fin du présent rapport.

## Conclusion

6.51 Nous avons conclu que la structure existante de gouvernance et de reddition de comptes de Ressources naturelles Canada pour la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques n'était pas assortie d'une approche consolidée permettant d'appuyer la prise de décisions en vue d'atteindre les objectifs de la Stratégie consistant à promouvoir l'action climatique, à protéger l'environnement et à faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

6.52 Le Ministère n'avait pas assez bien cerné les risques et les mesures d'atténuation connexes pour assurer la promotion de l'action climatique et la protection de l'environnement ainsi que pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones, ou encore pour savoir si ces mesures d'atténuation seraient efficaces.

6.53 Nous avons aussi conclu que Ressources naturelles Canada avait mis en œuvre les mesures initiales de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques. Toutefois, l'initiative n'avait pas été planifiée de manière optimale afin de repérer de façon exhaustive les lieux où les projets d'exploitation de minéraux critiques pourraient avoir les effets environnementaux et sociaux les moins préjudiciables et présenter les meilleurs avantages économiques.



## À propos de l'audit

Le présent rapport de certification indépendant sur la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques a été préparé par le Bureau du vérificateur général du Canada. Notre responsabilité était de donner de l'information, une assurance et des avis objectifs au Parlement en vue de l'aider à examiner soigneusement la gestion que fait le gouvernement des ressources et des programmes et d'exprimer une conclusion quant à la conformité de Ressources naturelles Canada, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, dans tous ses aspects significatifs, aux critères applicables.

Tous les travaux effectués dans le cadre du présent audit ont été réalisés à un niveau d'assurance raisonnable conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3001 – Missions d'appréciation directe de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), qui est présentée dans le Manuel de CPA Canada – Certification.

Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige que le Bureau conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures conformes aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Lors de la réalisation de nos travaux d'audit, nous avons respecté les règles sur l'indépendance et les autres règles de déontologie définies dans les codes de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable au Canada, qui reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Conformément à notre processus d'audit habituel, nous avons obtenu ce qui suit de la direction de chaque entité :

- la confirmation de sa responsabilité à l'égard de l'objet considéré;
- la confirmation que les critères étaient valables pour la mission;
- la confirmation qu'elle nous a fourni tous les renseignements dont elle a connaissance et qui lui ont été demandés ou qui pourraient avoir une incidence importante sur les constatations ou la conclusion contenues dans le présent rapport;
- la confirmation que les faits présentés dans le rapport sont exacts.

### Objectif de l'audit

L'objectif de l'audit consistait à déterminer si :

- Ressources naturelles Canada, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, avait établi une structure de gouvernance et de reddition de comptes appropriée pour mettre en œuvre la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques de manière à protéger l'environnement et à fournir un soutien aux collectivités autochtones en cernant les risques et en atténuant les répercussions;
- Ressources naturelles Canada avait mis en œuvre des mesures initiales à l'appui de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques.

## Étendue et méthode

Nous avons examiné :

- si Ressources naturelles Canada, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, avait établi une structure de gouvernance et de reddition de comptes appropriée;
- si Ressources naturelles Canada, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, avait cerné efficacement les risques et les mesures d'atténuation connexes afin d'éclairer et d'appuyer les décisions et les priorités ainsi que l'atteinte des objectifs de la Stratégie, d'une manière qui protège l'environnement et qui soutient les collectivités autochtones et les besoins des générations futures;
- si Ressources naturelles Canada avait mis en œuvre les mesures initiales dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques conformément aux échéanciers établis et aux engagements pris.

L'audit a porté sur deux des cinq objectifs de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, à savoir « promouvoir l'action climatique et la protection de l'environnement » et « faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones ». Notre approche a consisté à recueillir de l'information et des données principalement au moyen d'examen de documents et d'entretiens. Nous avons passé en revue la documentation à l'appui de l'élaboration de la Stratégie et des mesures initiales. Nous avons notamment examiné les documents ministériels internes, la correspondance interministérielle, les commentaires des parties intéressées et touchées, les dossiers de consultation, les recommandations de spécialistes, les entretiens auprès des responsables au sein du gouvernement et les données de référence (comparaison des indicateurs de rendement avec ceux des stratégies semblables d'autres régions ou pays, le cas échéant).

Comme la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques en est aux premières étapes de sa mise en œuvre, nous avons mis l'accent sur la conception de la structure de gouvernance et la gestion des risques. Nous n'avons pas examiné les aspects suivants de la stratégie :

- la réalisation des objectifs à long terme de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques;
- l'efficacité de la [Loi sur l'évaluation d'impact](#) pour atténuer les effets des nouveaux projets miniers;
- les mesures fiscales et le financement des infrastructures;
- les résultats du financement annoncé en 2022 et en 2023 pour appuyer les projets de fabrication de batteries au Canada.

## Critères

Pour tirer une conclusion par rapport à l'objectif de notre audit, nous avons utilisé les critères suivants :

Critères	Sources
<p>Ressources naturelles Canada, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, met en place une structure de gouvernance et de reddition de comptes appropriée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources naturelles Canada, Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, 2022</li> <li>• <a href="#">Loi sur le vérificateur général</a></li> <li>• Conseil du Trésor, Politique sur les résultats, 2016</li> <li>• Conseil du Trésor, Directive sur les résultats, 2016</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <i>Guide à l'intention des ministères sur la gestion des initiatives horizontales et l'établissement de rapports connexes</i>, 2018</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Cadre stratégique de gestion du risque, 2010</li> <li>• <i>Audit relatif à l'état de préparation pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable : Directives à l'intention des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques</i>, 2019</li> </ul>
<p>Ressources naturelles Canada, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, cerne efficacement les risques et les mesures d'atténuation connexes afin d'éclairer et d'appuyer les décisions et les priorités ainsi que l'atteinte des objectifs de la Stratégie, d'une manière qui protège l'environnement et qui soutient les collectivités autochtones et les besoins des générations futures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources naturelles Canada, Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, 2022</li> <li>• <i>Loi sur le vérificateur général</i></li> <li>• <a href="#">Loi fédérale sur le développement durable</a></li> <li>• Lettre de mandat du ministre des Ressources naturelles, 2021</li> <li>• Environnement et Changement climatique Canada, Plan de réduction des émissions pour 2030, 2022</li> <li>• Nations Unies, <a href="#">Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030</a>, 2015</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <i>Guide à l'intention des ministères sur la gestion des initiatives horizontales et l'établissement de rapports connexes</i>, 2018</li> <li>• Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Cadre stratégique de gestion du risque, 2010</li> </ul>

Critères	Sources
Ressources naturelles Canada met en œuvre les mesures initiales dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques conformément aux échéanciers établis et aux engagements pris.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources naturelles Canada, Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, 2022</li> <li>• Plan stratégique de la Commission géologique du Canada 2023-2028</li> <li>• Ressources naturelles Canada, Plan d'activités intégré 2023-2026 du Secteur des terres et des minéraux</li> <li>• Conseil du Trésor, Politique sur les résultats, 2016</li> <li>• Conseil du Trésor, Directive sur les résultats, 2016</li> </ul>

### Période visée par l'audit

L'audit a porté sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 28 juin 2024. Il s'agit de la période à laquelle s'applique la conclusion de l'audit. Toutefois, afin de mieux comprendre l'objet considéré de l'audit, nous avons aussi examiné certains dossiers antérieurs à cette période.

### Date du rapport

Nous avons fini de rassembler les éléments probants suffisants et appropriés à partir desquels nous avons fondé notre conclusion le 21 octobre 2024, à Ottawa, au Canada.

### Équipe d'audit

L'audit a été réalisé par une équipe multidisciplinaire du Bureau du vérificateur général du Canada dirigée par James McKenzie, directeur principal. Le directeur principal est responsable de la qualité de l'audit dans son ensemble; il doit s'assurer notamment que les audits sont exécutés conformément aux normes professionnelles, aux exigences des textes légaux et réglementaires applicables ainsi qu'aux politiques et au système de contrôle qualité du Bureau.

## Recommandations et réponses

Les réponses figurent telles qu'elles ont été reçues par le Bureau du vérificateur général du Canada.

Dans ce tableau, le numéro du paragraphe qui précède la recommandation indique l'emplacement de la recommandation dans le rapport.

Recommandation	Réponse
<p><b>6.24</b> Ressources naturelles Canada devrait demander à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada d'examiner la pertinence et la faisabilité de recourir à des évaluations régionales et stratégiques pour comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les effets des futures activités menées dans les régions riches en minéraux critiques, notamment les effets cumulatifs relevant de la compétence fédérale;</li> <li>• l'incidence de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et sa contribution aux engagements environnementaux du Canada à l'échelle nationale et internationale.</li> </ul> <p>De plus, Ressources naturelles Canada devrait travailler avec les ministères et organismes fédéraux pertinents pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• effectuer une analyse à l'échelle nationale des effets nets attendus de la Stratégie sur les émissions nationales de gaz à effet de serre et sur les objectifs climatiques du Canada pour 2030 et 2050;</li> <li>• rendre compte publiquement des effets et des avantages attendus, ainsi que des contraintes et incertitudes, que les nouvelles activités minières et le développement d'infrastructures connexes auront sur les émissions de gaz à effet de serre, l'environnement et la biodiversité, et de la contribution de ces activités aux engagements du Canada en matière de biodiversité et de lutte contre les changements climatiques.</li> </ul>	<p><b>Réponse du Ministère</b> – Recommandation acceptée en partie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette stratégie est une initiative pangouvernementale qui présente une vision politique visant à accélérer la mise en valeur des minéraux critiques au Canada. La stratégie n'approuve pas de projets spécifiques et ne réalise pas d'évaluations d'impact ni d'évaluations environnementales. Au contraire, la stratégie et ses diverses initiatives respectent les responsabilités juridictionnelles existantes et les cadres législatifs, réglementaires et politiques qui font du Canada un chef de file mondial en matière de normes environnementales, sociales et de gouvernance dans les chaînes de valeur des minéraux critiques.</li> <li>• La stratégie a été délibérément et judicieusement conçue pour respecter les compétences partagées du Canada en matière d'exploitation minière, y compris le rôle principal des provinces et des territoires dans la réalisation des évaluations d'impact en vertu de leurs lois respectives sur les mines. Lorsque la législation fédérale sur les incidences s'applique, RNCan demandera à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada d'examiner les avantages et la faisabilité d'une évaluation régionale et stratégique pour comprendre les effets des activités futures menées dans des zones riches en minéraux critiques. Le gouvernement fédéral continuera à travailler avec les provinces et les territoires pour promouvoir la coordination et la certitude des réglementations.</li> </ul>

Recommandation	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RNCan reconnaît l'importance de démontrer la contribution de la stratégie à la réalisation des engagements plus larges du gouvernement fédéral en matière de climat et d'environnement. Toutefois, étant donné que relativement peu de projets de minéraux critiques relèvent de la compétence fédérale, la stratégie ne peut à elle seule rendre compte de l'impact net attendu au niveau national de l'exploitation des minéraux critiques sur les émissions nationales de gaz à effet de serre. RNCan accepte de collaborer avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les ministères et organismes fédéraux concernés, afin d'examiner la méthodologie appropriée pour une analyse nationale des répercussions nettes attendues de la stratégie sur les émissions nationales de gaz à effet de serre et sur les objectifs climatiques du Canada pour 2030 et 2050. La stratégie soutenant la mise en valeur des minéraux et des métaux nécessaires à un grand nombre de technologies propres et de sources d'énergie qui contribuent directement à l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, cette analyse mettra l'accent sur une approche de l'analyse des gaz à effet de serre fondée sur le cycle de vie complet, afin de garantir que les incidences en aval sont prises en compte de manière appropriée.</li> <li>• Depuis le lancement de la stratégie en décembre 2022, des progrès importants ont été réalisés pour examiner les moyens de réduire les impacts environnementaux, y compris les émissions de GES, des opérations minières, d'améliorer l'efficacité énergétique du traitement des minerais et de soutenir l'extraction minière en amont grâce à des infrastructures d'énergie et de transport propres. RNCan accepte de collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour rendre compte publiquement des répercussions de la stratégie et de sa contribution aux engagements nationaux et internationaux du Canada en matière de changements climatiques et de biodiversité.</li> </ul>

Recommandation	Réponse
<p><b>6.29</b> Dans le cadre de sa mise à jour périodique de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, Ressources naturelles Canada devrait évaluer en continu les risques environnementaux de manière à soutenir un processus décisionnel efficace qui permet d'éviter, de réduire autant que possible et d'atténuer les effets néfastes ainsi que les effets cumulatifs de la hausse des activités d'exploitation de minéraux critiques et du développement d'infrastructures connexes.</p> <p><b>6.33</b> Ressources naturelles Canada devrait travailler avec les ministères et organismes fédéraux pertinents afin d'améliorer les indicateurs et cibles servant à évaluer les répercussions climatiques de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, ses résultats environnementaux ainsi que la réconciliation avec les peuples autochtones. Le Ministère devrait utiliser les indicateurs pour orienter les mesures à prendre afin de relever les défis et d'éliminer les risques liés à la réalisation des objectifs de la Stratégie concernant le climat, l'environnement et la réconciliation avec les peuples autochtones.</p> <p><b>6.36</b> Ressources naturelles Canada devrait revoir ses activités prévues dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques afin de s'assurer que les activités de recherche concordent avec les résultats attendus de l'initiative, à savoir la cartographie des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et des modèles d'analyse du potentiel des minéraux, y compris l'évaluation du potentiel des minéraux critiques à partir de sources non conventionnelles, comme les sous-produits des déchets miniers, et s'assurer que les activités entreprises contribuent directement à ces résultats.</p>	<p><b>Réponse du Ministère</b> – Recommandation acceptée. RNCan accepte de collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux chargés de la supervision de la réglementation relative aux activités minières, afin d'évaluer en permanence les risques environnementaux liés aux activités minières de minéraux critiques et aux développements d'infrastructures connexes, dans le cadre des réglementations fédérales existantes.</p> <p><b>Réponse du Ministère</b> – Recommandation acceptée. RNCan accepte de collaborer avec les ministères et les organismes fédéraux concernés pour mettre à jour les indicateurs et les objectifs de performance, afin de permettre un suivi et un rapport efficaces des performances, en particulier en ce qui concerne les incidences climatiques, les performances environnementales et la réconciliation avec les populations autochtones.</p> <p><b>Réponse du Ministère</b> – Recommandation acceptée. RNCan accepte d'examiner ses activités prévues dans le cadre de l'initiative GDMC pour s'assurer que les activités de recherche reflètent les résultats escomptés de l'initiative et les modèles de potentiel environnemental et minéral prévus dans le cadre de l'initiative, et qu'elles contribuent directement à ces résultats.</p>

Recommandation	Réponse
<p><b>6.37</b> Ressources naturelles Canada devrait mobiliser les groupes pertinents, incluant les peuples autochtones au sein des régions recensées comme ayant un potentiel de minéraux critiques élevé, afin de mieux intégrer leurs priorités dans la modélisation, la cartographie et l'établissement d'ensemble de données effectués dans le cadre de l'initiative Géosciences et données pour les minéraux critiques. Le Ministère devrait aussi établir un plan de communication destiné à un public plus vaste qui va au-delà des scientifiques pour s'assurer que les nouveaux outils seront utilisés comme prévu en vue d'orienter avec des données probantes la prise de décisions en matière d'investissements pour l'exploration et le développement des minéraux critiques.</p>	<p><b>Réponse du Ministère</b> – Recommandation acceptée. RNCan accepte de communiquer avec les groupes autochtones concernés, afin de mieux intégrer leurs priorités dans la modélisation, la cartographie et les ensembles de données de l'initiative GDMC. RNCan accepte d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de communication complet pour cette initiative, afin d'atteindre des publics autres que les scientifiques.</p>
<p><b>6.46</b> Ressources naturelles Canada devrait examiner ses options et mettre en place une solution technologique pour permettre au Centre d'excellence sur les minéraux critiques de recueillir et de gérer l'information et les données provenant d'autres ministères et organismes fédéraux, y compris d'Environnement et Changement climatique Canada et de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, afin d'éclairer la prise de décisions sur la mise en œuvre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques.</p>	<p><b>Réponse du Ministère</b> – Recommandation acceptée. RNCan convient de l'importance d'une gestion efficace et efficiente des renseignements et des données provenant d'autres ministères et organismes fédéraux, notamment Environnement et Changement climatique Canada et l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, afin d'orienter les décisions relatives à la mise en œuvre de la stratégie. RNCan examinera les options et mettra en œuvre la solution la mieux adaptée pour permettre au ministère de rassembler et de gérer les renseignements et les données provenant d'autres ministères et organismes fédéraux.</p>
<p><b>6.50</b> Ressources naturelles Canada devrait établir et mettre en œuvre un plan pour assurer la mobilisation des Autochtones en continu sur la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques et les programmes d'exploitation des minéraux critiques dirigés par Ressources naturelles Canada. Le Ministère devrait veiller à ce que le plan soit conçu de manière à encourager, tôt dans le processus, un dialogue constructif avec les groupes autochtones concernant les programmes d'exploitation des minéraux critiques, les possibilités de financement et les risques possibles pour leurs collectivités.</p>	<p><b>Réponse du Ministère</b> – Recommandation acceptée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Stratégie canadienne sur les minéraux critiques a été élaborée à la suite d'une vaste consultation du public et des populations autochtones, y compris les commentaires reçus sur un document de discussion entre juin et septembre 2022. Il s'agit notamment d'une communication avec les organisations inuites de revendication territoriale, les organisations autochtones nationales, les partenaires autonomes et les partenaires des traités modernes, ainsi que de 19 séances de communication avec des groupes et des organisations autochtones pour discuter de la stratégie et recevoir leur rétroaction.</li> </ul>



Recommandation	Réponse
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RNCan accepte de mettre en œuvre un plan d’engagement continu des Autochtones à l’égard des programmes de minéraux critiques dirigés par RNCan dans le cadre de la Stratégie, afin d’encourager un dialogue continu et significatif sur les programmes de minéraux critiques actuels et les initiatives futures.</li> <li>• La réconciliation avec les peuples autochtones est un pilier essentiel de la stratégie. La stratégie a introduit un financement pour soutenir la participation des groupes autochtones à l’exploitation minière comprenant jusqu’à 25 millions de dollars dans le cadre du programme de Partenariats pour les ressources naturelles autochtones, tandis que le Fonds pour l’infrastructure des minéraux critiques (FIMC) fournis jusqu’à 13,5 millions de dollars pour la mobilisation autochtone, le renforcement des capacités et les activités de collecte et de partage des connaissances liées aux projets d’énergie propre et de transport en rapport avec la mise en valeur de minéraux critique. La stratégie a également introduit un financement de 40 millions de dollars pour l’initiative sur la réglementation du Nord, afin d’améliorer la participation des Autochtones aux processus et initiatives de gestion des ressources nordiques (y compris les évaluations d’impact, les plans d’aménagement du territoire et les études régionales) et de favoriser les possibilités de dialogue sur la réglementation et de partage de renseignements entre les partenaires. Ces initiatives visent à soutenir un dialogue et une mobilisation précoces et significatifs pour chaque projet, y compris l’article 35 de la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i> et la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>.</li> </ul>

